

# Repères étrangers

1<sup>er</sup> juillet - 30 septembre 1988

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT\*

## AUSTRALIE

3 septembre 1988 : Référendum constitutionnel. Les 10 370 000 électeurs australiens, appelés aux urnes le 3 septembre, ont rejeté quatre importantes modifications constitutionnelles proposées par le Gouvernement travailliste de M. Robert James Lee (« Bob ») Hawke, au pouvoir depuis le 10 mars 1983.

- 1<sup>re</sup> question : Etes-vous favorable à l'allongement du mandat parlementaire de trois à quatre ans ? Oui : 32,8 % ; Non : 67,2 %.
- 2<sup>e</sup> question : Etes-vous favorable à un nouveau découpage électoral plus juste et plus démocratique pour les élections parlementaires ? Oui : 37,4 % ; Non : 62,6 %.
- 3<sup>e</sup> question : Etes-vous favorable à la reconnaissance constitutionnelle des gouvernements locaux ? Oui : 33,5 % ; Non : 66,5 %.
- 4<sup>e</sup> question : Etes-vous favorable à de nouvelles garanties concernant la liberté religieuse, les procédures d'expropriation et la procédure judiciaire ? Oui : 30,4 % ; Non : 69,6 %.

Sur 38 référendums organisés en Australie depuis la création de la Fédération en 1901, huit seulement ont obtenu un résultat positif. Pour qu'il en soit ainsi, il faut non seulement que la majorité absolue du corps électoral soit atteinte à l'échelon national mais encore dans au moins quatre des six Etats fédérés. Cette condition n'a été remplie dans aucun des Etats pour le référendum en question.

Jamais la proportion de « oui » n'avait été aussi faible (*Le Monde*, 6 septembre 1988 ; ambassade d'Australie).

\* Université de Poitiers.

## BELGIQUE

30 juillet et 5 août 1988 : La Chambre des Représentants, puis le Sénat, adoptent un projet de révision constitutionnelle étendant les compétences des communautés et des régions belges. « Fédéralisant », selon certains, la Belgique, le nouveau texte ne laisse plus au Gouvernement central que les affaires étrangères, la monnaie, la justice, la défense et le maintien de l'ordre. La révision constitutionnelle a été rendue possible par la dissolution des chambres permettant les élections du 13 décembre 1987 (cf. *RE*, n° 45) (*Le Monde*, 3 août ; *Libération*, 6, 7 août 1988).

## BIRMANIE

Du 23 juillet au 21 septembre 1988 : Exécutif. L'annonce le 23 juillet par le général Ne Win, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 2 mars 1962, de sa prochaine retraite contribue à aggraver la crise birmane. Le 26 juillet, le général Sein Lwin est nommé président du parti du programme socialiste birman (BSPP). Le lendemain, il devient chef de l'Etat. Il démissionne le 12 août pour être remplacé le 19 par le ministre de la justice, Maung Maung. Celui-ci occupe ces fonctions pendant un mois, avant que l'armée ne reprenne le pouvoir, sous la direction du général Saw Maung (*Le Monde*, 26 au 29 juillet 1988 ; 14-15 et 21-22 août 1988, 20 et 22 septembre 1988).

## COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

22 juin 1988 : Droit de vote. La Commission de la Communauté européenne adopte une proposition de directive tendant à accorder le droit de vote actif et passif aux ressortissants des pays de la Communauté, à l'occasion des élections municipales dans le pays membre où ils résident. Une telle possibilité existe déjà au Danemark, en Irlande et aux Pays-Bas (*Libération*, 22 juin 1988).

## ÉTATS-UNIS

9 août 1988 : Cabinet présidentiel. M. Lauro Cavazos est nommé secrétaire à l'Éducation, en remplacement de M. William Bennett. Il est le premier Américain d'origine hispanique à être membre du Gouvernement. Les Hispaniques (Chicanos) représentent plus de 15 millions d'Américains (*Le Monde*, 11 août 1988).

## GRANDE-BRETAGNE

28 juillet 1988 : Parti politique. M. Paddy Ashdown est élu leader des démocrates sociaux et libéraux, nouveau parti issu de la fusion du véné-

rable Parti whig (Parti libéral) et du Parti social-démocrate (cf. *RE*, n° 46). Une fraction des sociaux-démocrates ayant refusé cette fusion tiendra son congrès à Torquay (*Le Monde*, 30 juillet et 21 septembre 1988).

## HAÏTI

17 septembre 1988 : Coup d'Etat. La reprise du pouvoir le 19 juin par le général Henri Namphy (cf. *RE*, n° 47) aura été de brève durée. A la suite d'un coup d'Etat, le général Prosper Avril prend en main les destinées de la République d'Haïti, mais confie, cependant, le Gouvernement à des civils (*Le Monde*, 20 et 21 septembre 1988).

## HONGRIE

29 juin 1988 : Chef de l'Etat. Bruno Straub est élu chef de l'Etat, en remplacement de Karoly Nemeth. Le nouveau président qui a été élu par 326 voix contre 36 et 25 abstentions par l'Assemblée nationale n'est pas membre du Parti socialiste ouvrier hongrois (*Le Monde*, 1<sup>er</sup> juillet 1988).

## ISLANDE

23 et 28 septembre 1988 : Gouvernement. A la suite de la démission du Gouvernement de Thorstein Palsson (centriste) constitué le 8 juillet 1987 (cf. *RE*, n° 44) l'agrarien Steingrímur Hermannsson, ancien Premier ministre de 1983 à 1987, forme un nouveau Gouvernement comprenant les partis agrarien, social-démocrate et l'alliance du peuple (*Le Monde*, 25, 26 et 31 septembre 1988).

## LIBAN

22 septembre 1988 : Election présidentielle. Gouvernement. — Election présidentielle : Le Parlement libanais n'a pu élire un successeur au président Amine Gemayel, dont le mandat expirait le 23 septembre. Faute de quorum (53 députés sur les 76 théoriques), une première réunion prévue le 18 août avait dû être reportée ; il en sera de même les 22 et 23 septembre (*Le Monde*, 16-20 août 1988, 20 au 27 septembre 1988).

Gouvernement : Quelques minutes avant de cesser sa fonction, le président Gemayel nomme un Gouvernement militaire, présidé par le commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, chrétien maronite. Simultanément, à Beyrouth-ouest, M. Salim Hoss, Premier ministre par intérim, constitue un autre Gouvernement à majorité musulmane (*Le Monde*, 22 septembre 1988).

## MEXIQUE

6 juillet 1988 : Election présidentielle, élections législatives et sénatoriales. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), détenteur du pouvoir depuis cinquante-neuf ans, conserve sa suprématie dans la vie politique mexicaine, à la suite d'élections dont les résultats ont été contestés par l'opposition. Son candidat à la présidence de la République, M. Carlos Salinas de Gortari, l'emporte avec 50,7 % des voix, sur M. Cuauhtemoc Cardenas (coalition du centre et de la gauche) qui recueille 31,5 % des suffrages exprimés et sur M. Manuel Clouthier (Parti d'action nationale, PAN, droite) qui obtient 17 % des votes. La victoire du PRI est beaucoup plus nette à la Chambre des députés puisqu'il remporte 249 des 300 sièges contre 31 au PAN et 20 pour les quatre partis de la coalition du centre et de la gauche. Au Sénat, il détient désormais 60 sièges contre 4 à la gauche et aucun au PAN (*Le Monde*, 15 juillet 1988).

## SUÈDE

18 septembre 1988 : Elections législatives. A la suite des premières élections législatives après la mort d'Olof Palme, les sociaux-démocrates conservent un pouvoir qu'ils détiennent depuis 1932, si l'on excepte la brève interruption de 1976 à 1982. Ce scrutin reste marqué avant tout par l'entrée des verts au Riksdag.

Suffrages exprimés 5 383 719  
Participation 86,3 % (— 3,5 %)

Partis	Voix	%	Par rapport à 1985 (%)	Sièges	Par rapport à 1985
Parti du rassemblement des modérés (conservateur)	983 226	18,3	— 3,0	66	— 10
Parti du centre	607 240	11,3	+ 1,4	42	— 2
Parti du peuple (libéral)	655 720	12,2	— 2,0	44	— 7
Parti social-démocrate	2 321 826	43,2	— 1,5	156	— 3
Parti des communistes de gauche	314 031	5,8	+ 0,5	21	+ 2
Parti de l'environnement (verts)	296 935	5,5	+ 4,0	20	+ 20
Parti chrétien démocrate	158 182	2,9	+ 0,4	0	0
Autres partis	36 559	0,7	+ 0,2	0	0

(*Le Monde*, 20 septembre 1988, ambassade de Suède.)

## THAÏLANDE

24 juillet, 9 août 1988 : Elections législatives. Gouvernement  
 — 24 juillet : Elections législatives. Taux de participation : 63 %  
 sur 26,6 millions d'inscrits.

Partis politiques	Elus
Chart-Thai (Parti de la Nation thaïe)	87
Social Action (Parti d'action sociale)	54
Democrat (Parti démocratique)	48
Ruam Thai	35
Prachakorn Thai (Parti des citoyens)	31
Rassadorn	21
Prachachon	19
Puangchon Chao Thai	17
Palang Dharma (Parti de la vérité)	14
Community Action	9
Progressive	8
Muanchon	5
United Democratic (Parti démocrate uni)	5
Liberal (Parti libéral)	3
Social Democratic Force	1
Thai Agro-Industry	0
Total des élus : 357	

Alors que le Parti de la Nation thaïe devient le premier parti, les démocrates sont les grands perdants du scrutin. Ils passent de 101 à 48 sièges ; de même le parti des citoyens qui n'obtient que 31 sièges contre 140 dans l'Assemblée précédente (*Le Monde*, 26 juillet 1988, ambassade de Thaïlande).

— 9 août : Gouvernement. Suite au refus du général Prem Tinsulanonda, Premier ministre depuis le 3 mars 1980, de constituer un nouveau Gouvernement, c'est M. Chatichai Chounhavan, président du Parti de la Nation thaïe, vice-Premier ministre, qui devient chef du Gouvernement. Il obtient le soutien de quatre autres partis : le Parti démocratique, le Parti de l'action sociale, le Rassadorn et le Parti démocrate uni. C'est la première fois depuis douze ans qu'un Premier ministre civil, désigné par des civils, accède au pouvoir (*Le Monde*, 26 et 29 juillet et 11 août 1988 ; *Le Figaro*, 2 août 1988).

## TUNISIE

25 juillet 1988 : Présidence de la République : révision de la Constitution. Le général Zine El Abidine Ben Ali, chef de l'Etat depuis le

7 novembre dernier, tire les conclusions des événements de l'hiver 1987 (cf. *RE*, n° 45). Il fait adopter un amendement à la Constitution qui supprime la présidence de la République à vie, spécialement instituée, le 18 mars 1975, par M. Habib Bourguiba. Le Président de la République, élu au suffrage universel direct, exerce désormais un mandat de cinq ans. Il est rééligible deux fois consécutives. Le candidat à la présidence doit avoir quarante ans au moins et soixante-dix ans au plus. En cas de décès ou d'empêchement du chef de l'Etat, le Premier ministre ne lui succède plus automatiquement. C'est le président de la Chambre des députés qui assure l'intérim présidentiel pour une période de quarante-cinq à soixante jours, au cours de laquelle les élections présidentielles sont organisées (*Le Monde*, 14 et 27 juillet 1988).

#### TURQUIE

25 septembre 1988 : Référendum. Les électeurs ont rejeté à une forte majorité, lors d'un référendum, un amendement constitutionnel permettant d'organiser des élections municipales anticipées.

Inscrits	26 727 415	
Votants	23 750 873	(88,82 %)
Nuls	793 995	
Suffrages exprimés	22 956 878	
Oui : 8 034 933	(35 %)	Non : 14 921 945 (65 %)

(Ambassade de Turquie, *Le Monde*, 20 et 27 septembre 1988).

#### YÉMEN DU NORD

5 juillet, 17 juillet 1988 : Elections législatives et présidentielle.

— 5 juillet : Elections législatives. Depuis le renversement de la monarchie en 1962 par l'armée, c'est la première fois que sont organisées des élections législatives. Sur 9 millions d'habitants, 1 113 000 électeurs seulement se sont fait inscrire. Sur les 159 sièges de l'Assemblée, 128 ont été remportés par des candidats favorables au colonel Ali Abdallah Saleh, qui, selon la Constitution, a pourvu directement les 31 autres sièges. Les partis politiques demeurent interdits dans ce pays où il n'existe pas d'opposition déclarée.

— 17 juillet : Election présidentielle. L'Assemblée a réélu à la quasi-unanimité le colonel Saleh à la tête de la République arabe du Yémen (*Le Monde*, 19 juillet 1988).